



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Section DJS :

Drame humain à la DJS.....

Drame social à la DJS.....

Drame de la solitude.....

Un de nos collègues pas dormir dans la rue !

Notre collègue, adjoint technique « installation sportifs » (catégorie C) était en prolongation d'activité à sa demande malgré ses 66 ans victime silencieuse de ses grandes difficultés sociales.

Nos pensées émues et pleines de compassion accompagnent notre collègue et la question de sa sépulture se pose pour la dépouille mortelle d'un être humain solitaire au point d'être SDF malgré un emploi à permanent à la Ville de Paris.

Une autre question se pose, à la DJS en particulier et à la Ville de Paris d'une manière plus générale, combien d'agents, de fonctionnaires accidentés de la vie sont SDF et dorment la nuit dans des établissements municipaux tentant de cacher leur misère : Combien ? Pendant combien de temps, de nuits ?

Dans les salons dorés de l'Hôtel de Ville, ce désespoir, comme une vulgaire poussière, est mis sous le tapis !!!!

Autre aspect de ce drame : lorsqu'un employé municipal en est réduit à l'état de SDF, personne ne s'en rend compte ou plutôt personne ne veut s'en rendre compte ?

Aucune alerte ? Étonnant ! Ou plutôt, une irresponsabilité coupable : peut-être ? Espérons que notre collègue n'a pas connu l'angoisse de la mort en étant seul au fin fond d'un local technique et qu'il est parti rapidement et sans souffrir !

Dans cette situation, dans toutes ces situations la responsabilité de l'employeur la ville de Paris est engagée ! Nous avons un adjoint à la Maire qui serait, paraît-il, chargé du logement ! Indignation et colère !!

**La section DJS du SUPAP-FSU réaffirme sa compassion
et que notre collègue puisse enfin reposer en paix.**

est mort dans un établissement de la ville où il dormait la nuit pour ne